Province de Québec Municipalité Durham Sud.

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 18 juillet 2016

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Durham Sud, tenue le 18 juillet 2016, à 20 heures; monsieur le maire Michel Noël, les conseillers Rémi Desmarais, Hilarius Peter, Maxime Bathalon, François Laflamme et Louis Manseau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Absence : Raynald Seyer, Mme la directrice générale Christiane Bastien

Madame Gisèle Moulin, directrice-générale, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DURHAM-SUD

AVIS DE CONVOCATION

Le 12 juillet 2016

A Messieurs, Rémi Desmarais, Hilarius Peter, Maxime Bathalon, Raynald Seyer, François Laflamme et Louis Manseau.

Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par M. Michel Noël, maire, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, à 20h00. <u>le 18^e jour du mois de juillet prochain</u>, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

Ouverture de l'assemblée
Autorisation de signature de documents pour régulariser le propriétaire d'une
partie du rang 11
Achat de bacs de matières résiduelles
Vidange réservoir eaux usées des VR
Creusage de fossé route Ployard
Levée de l'assemblée

Donné à Durham-Sud, ce 12^e jour du mois de juillet deux mil seize.

Dir. gén. / Secr très.adjointe

Copie conforme

Dir. gén. / Secr.- très.adjointe

Ouverture de l'assemblée

2016-07-154 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Rémi Desmarais, appuyé par le conseiller Hilarius Peter et résolu d'ouvrir l'assemblée. Adopté

Autorisation de signature de documents pour régulariser le propriétaire d'une partie du rang 11

<u>2016-07-155 Autorisation de signature de documents pour régulariser le propriétaire d'une partie du rang 11</u>

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau, appuyé par le conseiller François Laflamme et résolut à l'unanimité que Michel Noël, maire et Christiane Bastien, directrice-générale/secrétaire-trésorière signent pour et au nom de la Municipalité de Durham-Sud, les documents nécessaires afin de légaliser la partie du rang 11 qui sera cédée à la municipalité par M. Richard Manseau et par la Succession de M. René Bathalon. Adopté

Achat de bacs de matières résiduelles

2016-07-156 Achat de bacs de matières résiduelles

Attendu que la municipalité ne possède plus de bacs de matières résiduelles;

Attendu que de nouvelles résidences s'implantent dans la municipalité;

Attendu que la compagnie Gestion USD (fabriqué par IPL) possède déjà le logo de la municipalité et les informations nécessaires à inscrire sur les bacs;

Attendu que la compagnie Gestion USD vend les bacs de 360 litres au prix de 75.80\$ pour 54 bacs et moins et 75.10\$ pour plus de 54;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller François Laflamme, appuyé par le conseiller Hilarius Peter et résolu à l'unanimité de faire l'achat de 54 bacs de matières résiduelles au montant de 75.10\$ plus l'impression des informations sur les bacs, plus taxes et transport, à la compagnie Gestion USD. Adopté

Vidange du réservoir des eaux usées des VR 2016-07-157 Vidange du réservoir des eaux usées des VR

Attendu que lors du festival Country un réservoir a été loué pour les eaux usées des VR;

Attendu que ce réservoir doit être vidangé;

Attendu que la compagnie Enviro5 Inc est venue vidanger le réservoir des eaux usées des VR;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon, appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud paie la facture de Enviro5.com au montant de 229.95\$. taxes incluses Adopté

Creusage du fossé sur la route Ployard

2016-07-158 Creusage du fossé sur la route Ployard

Attendu qu'une facture de Excavation Yergeau au montant de 247.19 \$
taxes incluses est présentée au conseil municipal pour un
creusage de fossé sur la route Ployard;

Attendu qu'une partie de l'entretien de la route Ployard est sous la responsabilité de la Municipalité de Durham-sud;

Attendu que cette facture doit être payée d'ici le 31 juillet 2016;;

En conséquence il est proposé par le conseiller Hilarius Peter, appuyé par le conseiller Louis Manseau et résolu à l'unanimité que la secrétaire-trésorières adjointe paie la facture de Excavation Yergeau en totalité après avoir pris les informations auprès de la municipalité de Lefebvre concernant ces dit travaux. Adopté.

Levée de l'assemblée 2016-07-159 Levée de l'assemblée

Il est propose par le conseiller Remi Desmarais, appuye par le conseille
Maxime Bathalon et unanimement résolu de lever l'assemblée à 20h20.
Adopté

Michel Noël, maire	Gisèle Moulin, dir. gén. / secrtrés. Adjointe